

PARCOURS DIPLÔMANT Titre professionnel

Plaquiste-plâtrier

Réf. produit : 09587

Formacode : 22412

ROME : F1604

CPF : 238484

Bâtiment

Second-œuvre

Titre professionnel

Plaquiste-plâtrier

Autres appellations emploi

Agenceur de magasin, de bureaux ; plaquiste, plâtrier, plâtrier-plaquiste.

Le métier

À partir de dossiers techniques, de plans de pose, le plaquiste réalise pour une finition en plâtre sec, l'isolation thermique, l'étanchéité à l'air et construit des plafonds, des doublages, différentes cloisons techniques (gaine technique de désenfumage par exemple), des systèmes techniques d'isolation acoustique. L'objectif est d'augmenter le confort des usagers et de diminuer la consommation énergétique globale des bâtiments traités, conformément à la RT 2012. Pour ce faire, il effectue des tracés, réalise des ossatures métalliques sur lesquelles il fixe des plaques de plâtre et pose par collage certains éléments (plaques de plâtre, complexe isolant, carreaux de plâtre). Une grande partie des tâches s'effectue en hauteur, sur des échafaudages et des équipements adaptés. Le plaquiste intervient, au sein d'une équipe, soit sur des chantiers de constructions neuves, soit sur des chantiers de rénovation et de réhabilitation. Le travail demande une certaine mobilité.

Aptitudes souhaitées

: bonne condition physique (souplesse, agilité) et coordination des mouvements, aptitude au travail en hauteur, esprit d'équipe, sens de la sécurité.

Durée

6 mois environ (840 heures).

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

Durée approximative en centre : 700 heures

Pour qui ?

TOUT PUBLIC

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est souhaitée.

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Objectifs

- Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre
- Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre : réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur fourrures - traitement et finition des joints - réalisation d'un plafond rampant en plaques de plâtre sur fourrures - réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur montants - réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur ossature primaire (5 semaines).

Module 2. Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre : réalisation des habillages de murs par collage de plaques de plâtre et complexes isolants- réalisation d'un doublage en plaques de

plâtre sur montants - Réalisation d'un doublage en plaques de plâtre sur fourrures - Réalisation d'une cloison de distribution en plaques de plâtre sur ossatures intégrant un bloc porte - réalisation d'une cloison en panneaux alvéolaires intégrant un bloc porte - Réalisation d'une cloison courbe (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique : réglementation thermique associée au métier de plaquiste plâtrier - réalisation sur des plafonds de la mise en œuvre de différents systèmes d'isolation thermique - réalisation d'une gaine technique en plaques de plâtre - réalisation d'une cloison de doublage sur montants intégrant un système d'isolation thermique - réalisation d'une cloison de doublage sur fourrures intégrant un système d'isolation thermique (3 semaines).

Module 4. Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation acoustique : réglementation acoustique associée au métier de plaquiste-plâtrier - réalisation d'une cloison de distribution acoustique de logement réalisation d'une cloison séparative acoustique de logements - réalisation d'un plafond technique démontable pour la correction acoustique (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : quantifier les besoins en matière d'œuvre pour éviter le gaspillage, limiter la consommation d'eau et isoler les eaux de lavage pour traitement ultérieur, assurer le tri et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement spécifique par une entreprise spécialisée (amiante, plomb) ou leur recyclage, réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Validation de la formation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de plaquiste-plâtrier.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs

à base de plâtre = module 1 + module 2

CCP - Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments en matériaux secs à base de plâtre = module 3 + module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

Modalités de la formation

formation entièrement présentielle

Modalités de la formation

Présentiel

Méthodes pédagogiques

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé :

Alternance de :

- Méthodes affirmatives : expositives, démonstratives
- Méthode interrogative
- Méthode applicative

Mises en pratique permanentes sur plateau technique

Mise en situation par une période d'application pratique en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Kit Pédagogique
- Documents écrits
- Diaporama
- Supports "clé en main"
- Supports audio et visuels
- Outils multimédias

Moyens techniques

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques, équipées des dernières versions de logiciels standards

- de bureautique et offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Accès à INTERNET (Haut débit/ADSL)
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur, écrans de projection...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié :

- reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels,
- conforme aux RC des TP et CQP, au niveau des équipements, de la sécurité,
- continuellement adapté aux évolutions technologiques et réglementaires.

Moyens d'encadrement

Equipe pédagogique :

- Directeur(trice) de centre,
- Manager de Formation,
- Assistant(e) Technique
- Formateur(trice)s expert(e)s, professionnel(le) du métier (5 ans d'expérience minimum), formé(e) à notre modèle pédagogique

Equipe recrutement accompagnement :

- Manager Conseil en Formation,
- Conseiller en Formation,
- Espace Ressources Emploi,
- Animatrice socioéducative

Equipe technique :

- Manager des Services et Moyens Généraux,
- Relais Informatique Région,
- Gardien,
- Agent d'accueil

Moyens de suivre l'exécution

Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargées à la journée par le stagiaire et un salarié de l'entreprise.

et/ou

Certificat d'assiduité pour la FOAD, établi sur la base d'indicateurs de réalisation du programme mensuel de travail.

Bilan intermédiaire et/ou de fin d'action.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

Moyens d'apprécier les résultats

Conformément aux exigences, afin d'améliorer nos prestations et fidéliser nos clients, nous renforçons nos dispositifs de mesure et d'amélioration continue par :

- la systématisation de bilans internes de fin de formation,
- le déploiement d'audits de conformité dans les centres,
- l'étendue d'enquêtes de satisfaction entreprises et bénéficiaires.

L'Observatoire National du placement des stagiaires suit de manière régulière le devenir professionnel des stagiaires à 6 mois.

Le Site enquêtes satisfaction stagiaire offre des états de restitution approfondis de la satisfaction stagiaire.

Le Contrôle de Gestion National analyse les résultats des examens.

La Direction Marketing analyse les résultats des enquêtes de satisfaction entreprises.

Ces 4 organes déterminent les axes de progression, les actions correctives, font éventuellement des préconisations et transmettent un état au service concerné à l'échelle locale, régionale, nationale et à la Direction Qualité Nationale.